



L'ÉVÉNEMENT AUDIOVISUEL FINANCE

Bernard Arnault laisse le champ libre à Vincent Bolloré au capital de Lagardère

Le propriétaire de LVMH va céder au milliardaire breton sa participation de 7,97 % au capital du groupe Lagardère, la maison mère d'Hachette, Europe 1 et du JDD, pour un montant de 272 millions d'euros. Cette transaction clôt définitivement l'OPA de Vincent Bolloré, désormais seul maître à bord.



Bernard Arnault (à g.) et Vincent Bolloré. © Alexander Neis/Picture Alliance/Eibner-Pressfoto/Newscom/MaxPPP//Thomas Padilla/MaxPPP

Cinq ans après avoir tenté de secourir **Arnaud Lagardère** lors des prémices de l'OPA de **Vincent Bolloré** sur son groupe (LL du 17/08/20), **Bernard Arnault** s'apprête à sortir définitivement du capital de **Lagardère** (**Hachette**, **Europe 1**, *Le Journal du Dimanche*, *JD News*...). Selon nos informations, le PDG de **LVMH** cédera d'ici au 15 juin la participation de 7,97 % (9,61 % des droits de vote) détenue par la **Financière Agache** dans le groupe Lagardère, en clôture de l'offre subsidiaire de l'OPA

lancée en 2022 par **Vivendi** pour prendre le contrôle de l'empire légué par **Jean-Luc Lagardère** à son fils.

Une fois réalisée, cette opération permettra au groupe de Vincent Bolloré de détenir plus de 75 % du capital de Lagardère. Alors qu'Arnaud Lagardère a abaissé sa participation de 11 % à 0,4 % pour solder son endettement l'an passé (LL du 10/12/24), le milliardaire breton conservateur est désormais le seul maître à bord.





Seule la holding qatarie **Qatar Holding**, qui détient 11,5 % de Lagardère, mais se comporte en actionnaire dormant, n'a pas apporté ses titres à l'OPA de Vivendi.

Le retrait de Bernard Arnault du capital de Lagardère parachève le pacte de non-agression tacite qu'il a engagé avec Vincent Bolloré (LL du [16/10/23](#)). En reprenant au 1er octobre 2024 le magazine *Paris Match*, qu'il convoitait depuis plusieurs années, le propriétaire du **Groupe Les Échos-Le Parisien** a atteint son objectif. Du côté du milliardaire breton, la réorganisation de Lagardère qu'il a opérée, avec la création à l'automne de la holding **Louis Hachette Group**, maison mère de Lagardère et de **Prisma Media** (*Voici, Femme actuelle, Geo, Capital*), a également dilué l'intérêt de détenir des parts minoritaires de Lagardère. Arnaud Lagardère est, quant à lui, monté à 8,61 % du capital de Louis Hachette Group et vient d'être nommé vice-président de la structure, présidée et dirigée par un "Bolloré boy", **Jean-Christophe Thiery** (LL du [09/10/24](#)).

50 MILLIONS DE PLUS

En cédant ses parts avant la date butoir de l'OPA, fixée au 15 juin, Bernard Arnault réalisera surtout une belle opération financière. Il bénéficiera d'un prix de 24,10 € par action, alors que le cours de l'action Lagardère se situe entre 19 et 22 € depuis le début de l'année 2025 (20 € à la clôture le 6 juin). La Financière Agache s'apprête à empocher 272 millions d'euros de la part de Vivendi. C'est 50 millions de plus que ce que l'entreprise aurait touché pour une vente au prix actuel de l'action Lagardère.

Lors de l'assemblée générale de Lagardère, tenue le mardi 29 avril 2025 au **Casino de Paris**, les actionnaires du groupe ont renouvelé pour deux ans le mandat d'administratrice indépendante de **Valérie Bernis** au conseil d'administration. Une preuve que le départ de Bernard Arnault se passe en bons termes avec Vincent Bolloré. Car Valérie Bernis, ex-directrice générale adjointe d'**Engie**, incarne l'œil de LVMH chez Lagardère (LL du [02/09/20](#)), compte tenu de sa proximité avec **Nicolas Bazire**, le bras droit et ex-"Monsieur médias" de Bernard Arnault, chargé du développement et des acquisitions du leader mondial du luxe.

Antoine Cariou

